



Les Plus
Beaux Villages
de France®

Bulletin municipal de CHARROUX

Juillet 2021



Sommaire :

- Les Conseils Municipaux du 1er semestre

- « Village Remarquable » : le dernier lot de ce grand chantier « parkings et voirie » est terminé !

- Actualité des projets à l'étude

- Etat Civil

Conseils pratiques et informations des associations



Editorial du Maire

A la veille de l'été, nous avons retrouvé un avant-goût du plaisir de vivre dehors, de retrouver nos familles, des amis en petit comité, et depuis peu respirer sans masque au dehors est permis. La vaccination et les gestes barrières ont permis ces améliorations... respectons-les cet été. Profitons-en aussi pour redécouvrir au fil de nos ballades, les rénovations de notre voirie communale, nos bâtiments et murs en pierre sèches. Le programme Village Remarquable aura été la priorité de cette première année de mandat. Au total 460 000 € ont été investis pour améliorer votre cadre de vie grâce au soutien financier de nos partenaires Conseil Régional, Départemental.

Soleil et la chaleur nous ont pris de vitesse, la réfection des parkings n'était pas complètement achevée. Ainsi les plantations récentes d'arbres et arbustes du parking des cours, comme l'enracinement des semis de pelouse le long des rues réhabilitées entre les entrées pavées et sur les travées du parking ombragé ont soufferts de la sécheresse précoce du printemps.

Nos habitants saisonniers sont de retour, les maisons s'ouvrent et les visiteurs parcourent nos rues fleuries et depuis mi-mai s'attardent aux terrasses profitant d'une météo quasi estivale.

L'équipe municipale s'est réunie avec moi tous les mois, préparant d'autres projets qui vont marquer le village dans les années à venir.

Le bouclage du tour de table financier pour lancer la première phase de rénovation de notre église, le nouveau site internet qui sera lancé à la rentrée, la mise en place du plan de circulation réglementé et le choix d'un système de parking payant seront à l'ordre du jour de nos conseils futurs. Sans oublier le début de la réflexion pour une rénovation thermique complète du bâtiment de la mairie qui pourrait permettre de repenser complètement ses usages et son accessibilité.

En attendant, pour que cet été soit festif, nous vous proposons de découvrir le programme d'animations conçu pour profiter d'un été 2021 convivial à Charroux...

Nous vous espérons nombreux le 14 juillet au soir pour partager tous ensemble un moment de convivialité et lancer la saison en lumières !

Contacts Mairie

29, Rue Grande
03140 CHARROUX

Mélodie et Pascale vous accueillent :
du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 8h30 à 10h00

Tel : 04 70 56 81 65
Port : 06 33 62 14 36

Email : mairiecharroux03@orange.fr

Les Conseils Municipaux du 1^{er} semestre 2021

CM du 19 janvier 2021 :

➤ **PROJET COMMUNAUTAIRE DE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE**

La commune adhère au projet communautaire objet d'une convention avec la CAF de l'Allier.

Cette convention a pour but le maintien et le développement des services aux familles (Petite Enfance, Enfance-Jeunesse, Famille - Lien Social, Accès aux droits - Solidarités, Personnes Agées, handicap, etc.) pour la période 2020-2023.

➤ **RENOUVELLEMENT DE DIVERSES CONVENTIONS DE PRESTATIONS :**

- avec le SIVOM pour l'entretien des poteaux d'incendie

- avec l'Agence Technique Départementale de l'Allier pour l'assistance informatique et le support technique

➤ **VILLAGE REMARQUABLE : COMPLEMENT POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DU PARKING- ENTREE SUD « GRANDE RUE » ET DE LA « RUE DES REMPARTS ».**

Les devis du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier, auquel la commune adhère, sont adoptés à l'unanimité, soit **3 202 € TTC pour le parking et à 2 904 € TTC pour la Rue des Remparts**. La participation de la commune sera réglée en sus des cotisations annuelles au syndicat soit un complément de **760€ par an sur 5 ans**.

➤ **DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU CLASSEMENT « COMMUNE TOURISTIQUE »**

L'arrêté préfectoral n° 747/2016 du 09 mars 2016 a prononcé le classement de Charroux en qualité de « commune touristique » pour une durée de cinq ans, soit jusqu'au 09 mars 2021.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à solliciter le renouvellement de ce classement.

➤ **TAXE D'AMENAGEMENT – Modification de la délibération N°68/2020**

Mme la Préfète de l'Allier le 06 janvier 2021 invite le conseil municipal à apporter toutes les précisions utiles prévues par l'article L.315-15 du code de l'urbanisme. Le bureau de contrôle de légalité de la préfecture ayant émis un avis défavorable sur le projet correctif de la délibération le 13 janvier **quant au taux de 15% appliqué pour le secteur Ns**

Le Conseil Municipal, par neuf voix pour et deux voix contre modifie sa délibération n°68/2020 du 30 novembre 2020 de la manière suivante :

- maintien sur les secteurs - UAa, UAb, Nh,1AUy, 2AUy, A - la taxe d'aménagement au taux de 1% ;

- maintien de l'exonération en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme, de 50% pour les 100 premiers m² des locaux d'une habitation principale.

- **institué sur le secteur Ns, la taxe d'aménagement au taux de 5 %**

➤ **BAIL EMPHYTEOTIQUE SOUS CONDITIONS SUSPENSIVES POUR LE PROJET D'IMPLANTATION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL**

M. le Maire expose au Conseil municipal que la Commune de Charroux souhaite contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par le décret n°2020-456 du 21 avril 2020 relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie pour la période 2024-2028 en fixant un objectif ambitieux visant à doubler la production d'électricité d'origine photovoltaïque pour atteindre une production située entre 35.1 GW option basse et 44.0GW option haute pour 2028.

La Commune est propriétaire d'un terrain situé au lieu-dit « Rosiers », parcelle section D numéro 204, relevant de son domaine privé. Ce terrain situé en secteur Ns au PLU de la commune correspondant à une zone naturelle destinée à regrouper les moyens de production d'énergie (panneaux solaires, cellules photovoltaïques).

La Commune souhaite mettre tout ou partie de ces terrains à la disposition de la société URBA 301, filiale d'URBASOLAR, en vue d'implanter et d'exploiter une centrale photovoltaïque au sol destinée à produire de l'énergie électrique et de constituer les servitudes afférentes.

URBASOLAR et ses filiales ont pour objet principal des activités de conception, d'étude du financement, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de mise en service et de maintenance et d'exploitation d'installation de production ou de distribution d'énergie provenant notamment de centrales photovoltaïques au sol.

Enfin, afin de permettre à URBA 301 de candidater à l'appel d'offres CRE, M. le Maire doit signer l'attestation de mise à disposition du terrain d'implantation de la Centrale Photovoltaïque selon le modèle établi par le cahier des charges.

Les Conseils Municipaux du 1er semestre 2021 (suite)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par neuf voix pour et deux voix contre dont un pouvoir, décide de :**

- **ÉMETTRE un avis favorable de principe sur le projet d'implantation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque** sur tout ou partie du terrain appartenant au domaine privé de la Commune de Charroux ;
- **AUTORISER la société URBA 301 à procéder ou à faire procéder à toutes les études nécessaires au projet ;**
- **DONNER pouvoir à M. le Maire pour signer l'attestation autorisant la société URBA 301 à déposer à ses frais et risques en temps utile toute demande d'autorisation administrative** qui serait nécessaire à la réalisation de son projet, et notamment toutes demandes d'autorisations d'urbanisme ;
- **DONNER pouvoir à M. le Maire pour signer une promesse de bail emphytéotique** sous conditions suspensives avec la société URBA 301, portant sur tout ou partie de la parcelle cadastrée D numéro 204, ainsi que tout document nécessaire à la réalisation du projet de la société URBA 301 dont :
 - ° DONNER pouvoir à M. le Maire pour signer le document d'arpentage nécessaire à la définition du Site donné à bail
 - ° DONNER pouvoir à M. le Maire pour signer l'attestation de mise à disposition du terrain d'implantation de la Centrale Photovoltaïque à fournir dans le cadre de la candidature à l'appel d'offre de la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

➤ REGLEMENT INTERIEUR DES APPARTEMENTS COMMUNAUX

Après les travaux de rénovation et de remise en état de l'ensemble des parties communes des appartements du 14, Cours Boirot-Lacombe et dans l'intérêt commun des résidents, de leur cadre de vie, le **Conseil Municipal décide par dix voix pour et une abstention, d'instaurer un règlement intérieur** pour fixer les règles de bonne tenue de l'ensemble immobilier et les prescriptions en matière de tranquillité, d'hygiène et de sécurité. Un exemplaire du règlement sera remis à chaque locataire.

➤ QUESTIONS DIVERSES

- **Travaux de réhabilitation en urgence du mur de soutènement « rue des remparts » en complément du projet « Village Remarquable »** : Le devis de l'entreprise MATP à Chezelle d'un montant de 31 248,00 € TTC est adopté à l'unanimité. La commune sollicitera les co-financements de la Région et du Département.
- **Dégradations diverses** :
 - Remplacement d'une fenêtre suite au cambriolage du local du stade, le devis de la société Les Fermetures de Limagne est retenu pour un montant de 852,85 € TTC. L'assurance rembourse la somme de 648 €.
 - les deux jeunes ont été condamnés à rembourser la commune les deux factures de réparation de la fenêtre de la cantine et de la plaque émaillée du totem de la GTMC, soit 521,57 €.
 - L'auteur des « ronds verts » peints sur murs et bâtiments publics est condamné à rembourser la commune pour 1 914 €.
- **Renouvellement matériel informatique** : 2 ordinateurs portables (pour la directrice de l'école et pour M. le Maire) et une unité centrale pour le secrétariat fournis par l'entreprise Joly Informatique, Moulins pour un total de 2 878,80 € TTC
- **Incendie du tracteur le 5 janvier** : L'expert certifie qu'il n'est pas réparable. Rachat d'un tracteur d'occasion à prévoir.
- **Soutien à la vaccination des aînés** : les 51 personnes de plus de 75 ans sont informées par les membres de la commission action sociale de la possibilité d'inscription pour la vaccination Covid-19, 6 centres de vaccinations sont mis en place sur la commune.
- **Plan de circulation** : la commission proposera un plan de circulation et listera les besoins de signalétique. Objectifs : les visiteurs seront dirigés vers les parkings payants ou l'aire gratuite. Les camping-cars devront accéder à leur stationnement derrière le cimetière.



Les Conseils Municipaux du 1^{er} semestre 2021 (suite)

CM du 12 février 2021 :

➤ VILLAGE REMARQUABLE – AVENANT N°1

Des travaux supplémentaires ont été nécessaires rue des Mailles, rue de la Boucherie, parkings du refuge, parking des cours et sur l'accès des toilettes publiques de la Halle, en complément au marché initial pour un montant de **7 096,73 € HT**, en complément du marché de base de 302 433,58€ HT, attribué à l'entreprise COLAS.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cet avenant n°1.

Nouveau montant du marché Colas, avenant inclus : 371 436,38 € TTC

➤ EGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE – PLAN DE FINANCEMENT - 1^{ERE} TRANCHE

Sur la base de l'estimatif établi par l'architecte, M. Larvaron, en charge de la maîtrise d'œuvre, la première étape des travaux à réaliser sur l'Eglise Saint Jean-Baptiste intègre :

- la révision des couvertures attenantes au clocher,
- l'assainissement extérieur et intérieur,
- la restauration du beffroi et du système campanaire,
- la mise aux normes du système électrique et la réfection de l'éclairage intérieur.

Suivant la nature des travaux qui seront envisagés, la DRAC pourra demander d'effectuer des fouilles archéologiques préalables

Le Conseil municipal adopte le **plan de financement prévisionnel, l'inscrit au budget 2021 et engage les démarches pour identifier le maximum de co-financements** (Etat et Direction Régionale des Affaires Culturelles, Conseil Départemental, Conseil Régional, Fondation du Patrimoine).

RESSOURCES	
Etat – Dotation d'équipement des territoires ruraux	7 644,00 €
Conseil Département	54 540,00 €
DRAC	61 520,00 €
Total des aides publiques	123 704,00 €
Ressources propres de la Commune (<i>si besoin</i>)	94 456,00 €
Total général T.T.C.	218 160,00 €

Une rencontre avec la Fondation du Patrimoine a eu lieu le samedi 13 février. L'idée de lancer une campagne de dons en mécénat culturel avec le soutien de la fondation du patrimoine permettrait aux souscripteurs de bénéficier de la déduction fiscale de 66% du don réalisé. (donateurs potentiels = habitants/famille/amis + commerçants/entreprises implantés et/ou partenaires de Charroux + visiteurs et amoureux du patrimoine)

➤ MUR DE SOUTÈNEMENT – RUE DES REMPARTS – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité, le plan de financement et l'inscrit au budget 2021 pour début des travaux le 22 février.

RESSOURCES	
Région Auvergne-Rhône-Alpes– Bonus Relance	13 020,00 €
Conseil Département	7 812,00 €
Total des aides publiques	20 832,00 €
Ressources propres de la Commune	10 416,00 €
Total général T.T.C.	31 248,00 €

➤ QUESTIONS DIVERSES :

- **Commission Voirie** : les propositions de la commission Voirie sont présentées au CM (plan de circulation, signalétique, pkg handicapés). Un débat non conclusif s'instaure autour de la tarification (vignette annuelle ou tarif journalier, saisonnalité, gratuité et places réservées aux riverains...)

- **Organisation de la semaine scolaire** :

La directrice de l'école et le RPI Saint Bonnet de Rochefort/Charroux ne souhaitent pas faire de changement sur l'organisation de la semaine scolaire. L'organisation actuelle de 24 heures sur 4 jours restera en place à la rentrée 2021.

Les Conseils Municipaux du 1^{er} semestre 2021 (suite)

➤ QUESTIONS DIVERSES (suite) :

- **Décès M. Martin Jean-Baptiste** : Hommage et remerciements.
- **Réseaux sociaux** : M. Bastien Pérard, en stage à la mairie, a créé les pages Facebook et Instagram de la commune. Les plus jeunes membres de l'équipe municipale sont volontaires pour les alimenter.
- **Remerciements écrits de M. Kuch et de son épouse** remerciant pour l'envoi du bulletin municipal.
- **Projet du site internet** :
Présentation de la maquette de l'architecture du futur site, adressée par mail préalablement au Conseil municipal. Les rubriques et sous-rubriques sont soumises aux avis des membres du Conseil. Une seconde réunion d'échanges est prévue le 19 février à 18h.
- **Don** : La commune a reçu un don de 1 000 € de la Savonnerie.
- **Foire à la Brocante** : Le Conseil Municipal souhaite réaliser la foire à la brocante le dimanche 25 Avril 2021 sous réserve de l'autorisation de la préfecture.
- **Incendie tracteur communal** : le véhicule n'étant pas réparable, la société Carton a prêté à la commune un tracteur Kubota qui est en vente pour 32 000 € HT. Le fonds de concours 2021 de la communauté de communes sera utilisé pour cet achat.

CM du 16 mars 2021 :

➤ COMPTES ADMINISTRATIS 2020 :

- **Approbation et arrêt des comptes suite dissolution du CCAS et affectation du déficit au budget de la commune**

Résultat de clôture (= Prévu – Réalisé)	
Investissement	0.00 €
Fonctionnement	-393.19 €
Résultat global	-393.19 €

- **Approbation du Budget Assainissement et affectation des résultats 2020** en report excédent investissement et fonctionnement

Résultat de clôture (= Prévu – Réalisé)	
Investissement	18 082.43 €
Fonctionnement	15 967.03 €
Résultat global	34 049.46 €

- **Approbation du Budget Commune et affectation des résultats 2020** en report déficit investissement et excédent de fonctionnement

Résultat de clôture (= Prévu – Réalisé)	
Investissement	- 6 975.95 €
Fonctionnement	34 401.06 €
Résultat global	27 425.11 €

L'assemblée délibérante, à l'unanimité, après en avoir délibéré, a voté chacun des comptes administratifs et de gestion 2020 de la Commune, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées, les résultats de l'exercice et l'affectation des reports (excédents et déficits constatés).

➤ REMBOURSEMENT DE SINISTRE

Suite à l'incendie du tracteur communal MC Cormick, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'indemnisation d'un montant de 19 485 € proposée par AXA Assurances qui sera inscrite au budget 2021..

Les Conseils Municipaux du 1^{er} semestre 2021 (suite)

CM du 16 mars 2021 : (suite)

➤ **ACQUISITION D'UN TRACTEUR**

L'entreprise Carton, Broût-Vernet, propose un tracteur d'occasion KUBOTA 8560-4RM, pour un montant de 38 400 € avec une reprise du gyrobroyeur FARMER T180P de 1 000 €. Le Conseil autorise l'opération qui sera inscrite au budget 2021. L'inventaire communal sera mis à jour.

➤ **EGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE – PLAN DE FINANCEMENT (MODIFICATION)**

La Direction Régionale des Affaires Culturelles accepte de financer également les travaux de rénovation de l'électricité, aussi la demande de subvention adressée à la Préfecture dans le cadre de la DETR pour les travaux d'électricité est annulée. Le Maire va solliciter du Conseil Régional Auvergne-Rhône Alpes une aide financière complémentaire dans le **cadre du Plan de préservation et de mise en valeur du patrimoine**. Il adresse une demande de dérogation à la Préfecture car le **taux global de subventions sera supérieur à 80% s'agissant de travaux sur un monument historique**.

➤ **COMPTES-RENDUS REUNIONS DIVERSES :**

SICTOM Sud-Allier

L'augmentation progressive de la taxe ordures ménagères basée sur la valeur locative est attendue pour faire face aux mises aux normes de l'incinérateur, à l'augmentation des taxes afférentes à la qualité environnementale et aux coûts des collectes. En 2023 une réglementation rendra obligatoire une nouvelle collecte des bio-déchets, le compostage individuel et collectif permet de réduire les volumes à collecter.

Commission solidarités territoriales (Com-Com)

- Les logements de la maison intergénérationnelle de Jenzat sont mis en location et le logement d'urgence à Chantelle est disponible en cas de crise/sinistre.
- La Maison France Services située à Ebreuil souhaite développer ses permanences en mairie.
- Portage de repas : avec plus de 65 000 repas par an distribués sur le territoire, la communauté de communes va devoir lancer un marché public.

SISS Bellenaves

Des problèmes importants de gestion vont occasionner une augmentation conséquente de la cotisation communale. La chaudière Biomasse étant surdimensionnée, des modifications doivent être effectuées afin de limiter les pertes. Les deux gymnases nécessitent des mises aux normes. Des modifications de statuts sont en cours pour la prise en compte des collégiens issus de communes ne faisant pas partie du SISS.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Conception du nouveau site internet :

Le devis proposé par Centre France Communication en partenariat avec la société NET15 est adopté à l'unanimité, soit pour 2021, la conception du site 2 300 € HT (Formule site personnalisé) + Option TIPI 180 € HT (pour permettre le paiement en ligne par CB) + abonnement annuel 288 € HT (Hébergement, Maintenance et Sécurité du site) + 117 € HT pour la protection de 3 Noms de domaine.

Total pour l'année 2021 : 2 885,00 € HT soit 3 462,00 € TTC

Coût annuel à partir de 2022 : 405,00 € HT soit 486,00 € TTC

Location local commercial cadastré section E n° 475

A compter du 1^{er} avril 2021, une autorisation temporaire d'occupation du local d'exposition de 14,82 m² pour 12 mois, renouvelable une fois maximum, est accordée à Antiquités Brocante ROBERT Jean-Marc pour de la vente d'objets d'occasion. La redevance mensuelle afférente est de 100 euros/mois + 10 €/mois de participation aux frais d'électricité.

Fin de la location Guyon : L'appentis loué par la commune à Mme GUYON, situé rue des Fenêtres étant vendu, il convient de trouver avant début mai un nouveau local pour y stocker le matériel communal qui y est entreposé.

Les Conseils Municipaux du 1^{er} semestre 2021 (suite)

CM du 16 mars 2021 : (suite)

Parkings :

Un avant-projet maquette de vignettes à apposer sur les parebrises des véhicules des visiteurs et des riverains est présenté au Conseil Municipal. M. le Maire a pris rendez-vous avec l'UTT de St Pourçain-sur-Sioule afin de finaliser le plan de circulation.

Réfection du Chemin du Moulin Parot :

Des travaux de remise en état sur le chemin desservant les lieux dits des Varennes sont nécessaires. **Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de les confier à l'entreprise COLAS pour un montant de 4 445,77 € TTC**

Travaux « Village Remarquable » :

- Concernant le parking des Cours, afin de protéger au maximum la pelouse neuve, celui-ci sera ouvert le plus tard possible. Le balisage préventif pour protéger les pelouses semées aux pieds des murs dans les rues rénovées sera exigé en suivi de chantier.
- Une proposition d'emplois saisonniers est à relayer afin d'assurer la perception du paiement du stationnement pendant la période estivale.

CM du 13 avril 2021 :

➤ COMMUNAUTE DE COMMUNES - REJET DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU :

Le transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne a été rejeté en 2017. Toutefois, la loi prévoit le transfert de plein droit de la compétence le 1er jour de l'année suivant l'élection du président de l'EPCI consécutive au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires (soit le 1er janvier 2021), sauf si les communes s'y opposent.

Le Conseil Municipal avait déjà délibéré lors de sa séance du 20 octobre 2020 mais compte tenu de la crise sanitaire une nouvelle période pour délibérer a été décidée. Les communes doivent donc à nouveau se prononcer sur ce transfert de compétence entre le 1er avril 2021 et le 30 juin 2021. L'absence de délibération pendant cette période vaut accord.

Le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence en matière de PLU à la Communauté de Communes « Saint-Pourçain Sioule Limagne » par 10 voix pour et une abstention.

➤ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 – ASSAINISSEMENT

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	32 543,43 €	54 632,03 €
Recettes :	32 543,43 €	54 632,03 €

➤ MODIFICATION DE L'AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 – BUDGET COMMUNE SUITE A DISSOLUTION DU C.C.A.S.

Le Conseil Municipal modifie sa délibération n° 24/2021 du 16 mars 2021, considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, le déficit de 393,19 € du compte de clôture du CCAS est déduit de l'excédent de fonctionnement du budget de la commune. Soit $34\,401,06\ € - 393,19\ € = 34\,007,87\ €$

Résultat d'exploitation au 31/12/2020 : Excédent	34 007.87 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	34 007.87 €

➤ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'impositions des contributions directes, à savoir :

Taxe foncière (bâti)	41,90 % pour un produit attendu de 184 863 €
Taxe foncière (non bâti)	42,15% pour un produit attendu de 21 665 €

Les Conseils Municipaux du 1^{er} semestre 2021 (suite)

➤ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 – COMMUNE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. le Maire, a voté par **dix voix pour et une abstention** les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	969 794,95 €	440 697,95 €
Recettes :	969 794,95 €	440 697,95 €

➤ CRÉATION D'UNE RÉGIE DE RECETTES

Suite aux travaux réalisés dans les rues et sur les parkings, M.le Maire rappelle le souhait de mettre en place la tarification des parkings.

Le Conseil Municipal, par **10 voix pour et une abstention**, émet un avis favorable à la création d'une régie de recettes pour permettre la perception des droits de stationnement sur parkings « Visiteurs » obligatoires

➤ CRÉATION D'UN TARIF « DROITS DE STATIONNEMENT »

Compte tenu du caractère spécifique de la Commune de Charroux, classée « Plus Beau Village de France » et recevant plus de 200 000 visiteurs/an, ce qui engendre de nombreux problèmes de circulation et de stationnement au cœur du village pendant la saison touristique. Après le réaménagement des deux parkings de proximité dévolus aux visiteurs, le Conseil Municipal, **par 10 voix pour et une abstention**, décide de fixer le montant du droit de stationnement **visiteurs à 2 € par stationnement**. L'ensemble des riverains et les stationnements handicapés sont dispensés de ce droit de stationnement.

➤ LOCATION D'UN HANGAR

Mme Guyon ayant vendu le local loué par la commune rue des Fenêtre, au terme du préavis d'un mois, la commune devra quitter ce local le 2 mai 2021.

M. Brenaudière Richard, adjoint au Maire, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que M. Brenaudière R. a proposé de louer un hangar lui appartenant, d'environ 150 m², sis Chemin du cimetière, cadastré section B n° 15, pour un **bail de 1 an renouvelable par tacite reconduction et pour un montant de 350 € par mois**. **Le Conseil Municipal, par 6 voix pour et 4 abstentions autorise le Maire à signer ce bail.**

➤ QUESTIONS DIVERSES

- M le Maire informe que le budget a été voté et que la décision a été prise de faire payer un forfait par élève aux communes extérieures au SIVOS Saint Bonnet de Rochefort/Charroux.

- Mme DESMAISON Maryline expose des difficultés importantes de connexion internet. Sur le château d'eau tous les opérateurs téléphonie mobile sont présents en 3-4G. Pas de calendrier connu pour l'accès par la fibre à Charroux. Mais le très haut débit internet fixe est accessible par Wifimax (antenne sur le Château d'eau), pour tester l'éligibilité de sa ligne et contacter l'opérateur qui distribue ces abonnements THD, il faut consulter le site internet « auvergne-numerique.fr ».



Le chantier Village Remarquable est terminé ...



Lot n°1:
Voiries, parkings,
végétalisation

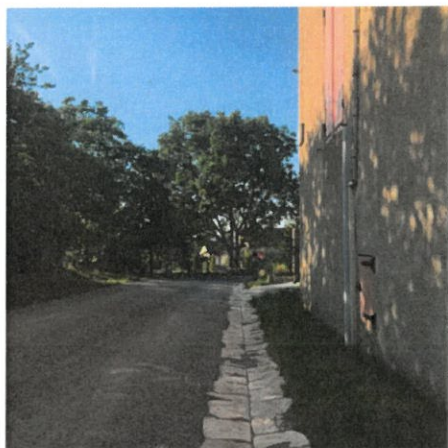


Le chantier Village Remarquable est terminé ...



Lot n°1: Voiries et parkings

Les places de parkings réservées aux personnes à mobilité réduite, au plus près du village, elles ont remplacé l'abri bus déplacé à l'entrée du village



Dernières Actualité des projets à venir

1. Parkings payants + plan de circulation règlementé :

Compte tenu de l'ouverture tardive au public des 2 parkings en travaux et de la difficulté à recruter des jeunes pour assurer en test la perception du montant journalier auprès des conducteurs à l'entrée du village cet été, la mise en œuvre du paiement est reporté au printemps 2022. Le plan de circulation est validé, reste à financer et réaliser la signalétique. L'étude comparative des solutions adoptées par d'autres villages touristiques précèdera la consultation de prestataires et la recherche de co-financements pour réaliser l'équipement technique. Les recettes contribueront à l'entretien, l'embellissement et la végétalisation/fleurissement de notre village consolidant ainsi de façon pérenne le budget de fonctionnement communal.

2. Rénovation de Saint Jean Baptiste, notre église classée :

La première phase du chantier de réhabilitation permettra la mise en sécurité du bâtiment.

- réfection du beffroi et des toitures attenantes fragilisés par les vibrations
- mise en conformité/sécurité électrique en conservant les luminaires intérieurs d'origine
- assainissement des murs très altérés par l'humidité qui remonte du sol

Grâce aux concours financiers de l'Etat, du Département et des fonds de la Région et de la Fondation du Patrimoine pour la sauvegarde des monuments historiques, cette première phase du chantier pourrait être subventionnée à 100%. Le concours de la Fondation du Patrimoine permettra également de lancer une souscription en mécénat auprès du grand public. Tous les amoureux de notre village, particuliers et entreprises, pourront ainsi devenir mécènes de notre église, bénéficiant d'une déduction fiscale de 66% de leurs dons.

3. Diagnostic du parc immobilier communal :

L'analyse des immeubles appartenant à la mairie et les espaces de stockage loués par la commune est un des engagements de notre équipe dans sa profession de foi.

L'immobilier et son entretien (assurance/éclairage/chauffage/entretien courant/réparations suite dégâts/mise aux normes régulières) représente une part très élevée des dépenses du budget communal.

Une fois cet état des lieux achevé et partagé en conseil municipal, des décisions d'optimisation seront prises pour réduire les surfaces louées/patrimoniales.

Le projet de rénovation thermique et les futurs usages du bâtiment de la Mairie en découleront directement, ainsi que la résolution efficace du stockage du matériel d'animation de la commune.

4. Le nouveau site internet :

Compatible avec la navigation sur les smartphones, il sera en ligne cet automne avec de nouvelles rubriques pour développer nos échanges.

Si vous avez de belles photos ou illustrations pour enrichir les visuels qui mettront le village et ses paysages en valeur, n'hésitez pas à les déposer au secrétariat !

5. Projet de centrale photovoltaïque au Pérou :

Lors de la création du PLU et de la ZPPAUP une zone pour recevoir des panneaux solaires a été retenue sur le plateau du Pérou.

L'entreprise URBASOLAR nous a sollicité pour implanter une centrale photovoltaïque au sol.

Après plusieurs discussions et négociations le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement avec 9 voix pour et 2 voix contre.

A ce jour un permis de construire a été déposé et est en cours d'instruction auprès des services de la Préfecture. Le dossier est consultable en Mairie.

Vos suggestions et votre appui pour réussir ces chantiers
sont toujours les bienvenus...

Quand les moyens budgétaires sont faibles,
l'énergie collective et l'entraide permettent d'avancer !

Etat Civil

NAISSANCES :

- **Marien, Raphaël GUILBAUD** né le 04 Janvier 2021, domicilié 21 Boulevard de la Chaume du Vent
- **Charlotte, Jocelyne, Liliane GUYON** née le 31 Mars 2021, domiciliée 2 rue du Crest

DECES :

- **André, Jean GRENIER** décédé le 29 Décembre 2021, domicilié 7 rue de la Paille
- **Jean, Baptiste, Albert, Etienne MARTIN** décédé le 16 Janvier 2021, domiciliée 23 rue des Fossés
- **Georgette, Hélène PLAVERET** épouse LACHAUD décédée le 27 Mars 2021, domiciliée 16 rue Mornat
- **Brigitte WISNIEWSKI** épouse DUCHEMIN décédée le 15 Avril 2021, domiciliée 12 Bd de la Chaume

Informations pratiques

Tous engagés contre la COVID-19 !

Téléchargez #TousAntiCovid

Available on the Google Play and App Store.

The image shows a hand holding a smartphone displaying the app interface, with a COVID-19 virus icon in the background.

Face au tri... adoptons les bons gestes !

JETEZ vos GANTS, MASQUES, et MOUCHOIRS à usage unique, dans la poubelle des ORDURES MÉNAGÈRES

Ne JAMAIS jeter dans la poubelle jaune

on vous protège, mais nous ne sommes ni des emballages, ni du papier !

Logos: tri, sictom, NICHON NEUILLY, VILLEVILLIERS, and others.

Info importante



La réglementation « Drone de loisirs » interdit de filmer des personnes à leur insu.

La hauteur maximale de vol est de 150 m.

Par ailleurs votre drone doit être à portée de vue.

Il n'est autorisé que de voler dans une propriété privée à conditions que le vol ne présente aucun danger. Quelle que soit la taille vous êtes concerné par l'interdiction et n'avez donc pas le droit de voler au-dessus de l'espace public ce qui comprend également les parcs.

Informations des associations



Amicale des Monuments Historiques et des Sites de Charroux

Comme vous le savez, la pandémie ne nous a pas permis d'organiser en 2020 la fête des artistes et artisans dans notre beau village. Ce sera de même pour 2021.

Cela aura eu pour effet de nous couper les ailes dans notre élan de réorganisation de cette fête que nous avons imaginée.

Nous l'avions souhaitée plus festive, c'est pourquoi l'association avait décidé d'axer cette fête sur une découverte animée des nombreux puits existants dans notre village (musique, contes, théâtre).

Cette année, nous avons besoin de retrouver des forces vives pour organiser la manifestation de 2022.

Pour cela, nous avons prévu de réaliser une exposition du 31 juillet au 6 août 2021, sur l'histoire de l'association et les futurs projets de restauration.

Nous lançons un appel aux bénévoles désireux de nous aider à assurer les permanences de 10 heures à 18 heures (contact : 06.64.15.61.75).

Une rencontre conviviale aura lieu le dimanche 1^{er} août à partir de 11 heures pour un moment d'échange entre les anciens et les futurs membres de l'association.



Musée de Charroux et de son canton

5 Rue de la Poulallerie 03140 CHARROUX

Malgré les difficultés dues à la pandémie, l'Association n'a pas baissé les bras et a poursuivi son activité en 2021. L'Assemblée générale s'est faite par internet et correspondance avec une bonne participation. Un grand merci à nos adhérents.

Nous avons pu engager en service civique Sophie Leban, qui a préparé un nouveau jeu pour les enfants, avant l'ouverture enfin autorisée le 19 mai. Sylviane Meunier a aussi organisé l'emploi de saisonnières pour l'été. Isabelle Dujardin a restauré l'enseigne ancienne. La boutique (où vous pouvez trouver des idées de cadeaux) s'est enrichie d'un carnet d'aquarelles de Brigitte Mathé sur Charroux et de jolis porte-clés.

Nous avons accueilli de nouveaux habitants de Charroux pour une (longue) visite guidée. La Nuit des Musées (repoussée au 3 juillet) a été célébrée hors les murs avec une déambulation au départ de la Halle qui fêtait ses 200 ans : ainsi le public de Charlois et de touristes a pu découvrir dans les rues et les bâtiments de Charroux la grande Histoire et les petites anecdotes pour finir par une visite libre du Musée.

Le 16 juillet à 19h aura lieu le spectacle Panache de La Parade dans le jardin de la salle d'animation au pied du Musée. Venez nombreux !

Et pensez à emmener vos invités au musée : ils découvriront que Charroux n'est village que depuis cent ans et a eu une longue histoire !

Horaires d'ouverture : Juillet - Août: Tous les jours de 11h à 13h et de 14h à 19h

Gel hydro-alcoolique à l'entrée. Masque obligatoire.



Informations des associations



Le « yoga » tient bon !

A la fin de cette année quelque peu chaotique pour la pratique du yoga à Charroux, nous avons pu reprendre les cours dès le 9 juin et continuons jusqu'à fin juillet, avec un effectif réduit à 30 personnes, en 2 groupes. Mais nous comptons bien reprendre en septembre pour une saison complète avec 2 cours comme par le passé et toujours avec notre excellente professeure Martine BLIN.

Les cours doivent reprendre le vendredi soir (sauf vacances scolaires) :

1er cours de 17h à 18h15 – 2ème cours de 18h30 à 19h45, à partir du vendredi 10 septembre.

L'association souhaite également offrir à ses adhérents la possibilité de pratiquer d'autres activités :

Qi Gong, sophrologie... et nous avons pris contact avec un autre professeur qui doit nous proposer une animation pour remplacer le Qi Gong de Xavier Mioque, parti en Corrèze.

Si vous êtes intéressé(e) par l'un ou l'autre des cours n'hésitez pas à me contacter :

Sylviane MEUNIER tél. 04 70 56 89 73 ou 06 72 50 55 17 ou sylvianne.meunier@wanadoo.fr



Nouvelles de la Bibliothèque Municipale

Romans, policiers, documentaires, nouveautés, BD, albums pour les plus jeunes...

Un grand choix s'offre à vous ! Et vous pouvez nous commander ce que vous ne trouvez pas.

En juillet et août, nous vous recevons le mercredi de 18h à 19h et le samedi de 14h30 à 16h

De septembre à décembre : le mercredi de 11h à 12h et le samedi de 14h30 à 16h.

Vous pouvez également vous servir ou échanger des livres 24h/24h dans la boîte à livres située sous la halle.

Sylviane Meunier, responsable de la bibliothèque.



La MAGIC : (Maison d'Animation Globale et d'Initiatives Collectives)

Un centre social est un foyer d'initiatives porté par ses habitants associés, appuyé par des professionnels capables de définir et de mettre en oeuvre un projet de développement social local pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Pour les contacter : 04 70 58 20 68 ou par mail contact@lamagic.fr

28, rue de la Chaume à Broût-Vernet



Chez nous, on favorise l'accès à la culture!

Du 1/07/21 au 30/09/21

Vos animations



Val de Sioule
RETOUR AUX SOURCES



Du 1 au 31/07/21

Charroux

> Exposition de juillet à la Galerie la Bohème !

🕒 Ouvert tous les jours de 10h30 à 13h et de 14h30 à 19h sauf lundi matin.

📍 Atelier-galerie La Bohème

€ Entrée libre.

Les expositions mensuelles sont de retour à l'Atelier Galerie La Bohème. Pascale et Régis vous font découvrir de nouveaux artistes aux styles variés et aux techniques différentes.

En juillet, découvrez les peintures de l'artiste Alain REGNIER (03) !

☎ 07 86 23 58 94 - 06 81 61 84 67

www.galerielaboheme.fr



©Atelier Galerie La Bohème

Du 1/07 au 31/08/21

Charroux

> Exposition vente Ti Bou Papier

🕒 Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h. 📍 Rue du Bontemps

€ Entrée libre.

Brigitte vous attend pour voir ses collages et ses bijoux en papier : techniques du papier roulé, quilling, tableaux collages.



©Ti Bou Papier à Charroux

Vendredi 2/07/21

Charroux

> Soirée musique irlandaise au Barapotin !

🕒 19h 📍 Le Barapotin

€ Gratuit. Salade fraîcheur et dessert à 12€.

Le Barapotin vous propose une soirée musique traditionnelle irlandaise avec le groupe Kitchen session.

Concert en extérieur, un chapeau passera pour les musiciens. Repas à 12€.

☎ 04 70 41 23 71



©Soirée Irlandaise au Barapotin

Samedi 3/07/21

Charroux

> La Nuit des Musées

🕒 20h30 📍 Halle de Charroux

€ Gratuit. Pas de réservation préalable.

L'Association du Musée de Charroux et de son canton vous propose une déambulation en soirée au départ de la Halle de Charroux qui fête ses 200 ans !

☎ 04 70 58 39 93 - 04 70 56 87 71

www.musee-charroux.net



©Association du Musée de Charroux

Du 3 au 9/07/21

Charroux

> Exposition de Alain PINON

🕒 12h-19h tous les jours 📍 Salle d'expositions

€ Entrée libre.

Découvrez les œuvres de Monsieur Alain PINON !

☎ 04 70 56 81 65



©Alain PINON

Du 10 au 11/07/21

Charroux

> Dédicace de M. Henry GROBOST

🕒 14h tous les jours - Dédicace des livres de M. GROBOST. 📍 Maison du Tourisme

€ Entrée libre.

Henri GROBOST présentera et dédicacera ses ouvrages en Parler de Naves "La langue de chez nous". Les Contes inédits du Bourbonnais, Contes et Histoires en Parler de Naves, Traduction du petit Prince, Poésies, Documentaires... On pourra parler Patois !

☎ 04 70 56 87 71



©Le 'petit Prince' en patois Bourbonnais

Maison du Tourisme
20 rue Grande
03140 CHARROUX
Tél. 04 70 56 87 71

Maison du Tourisme
La Halle, Champ de Foire
03800 GANNAT
Tél. 04 70 90 17 78

Maison du Tourisme
2, rue de la Porte Charrat
03450 - EBREUIL
Tél. 04 70 90 77 55

Maison du Tourisme
4, grande rue
03140 - CHANTELLE
Tél. 04 70 32 63 30

Point Infos Tourisme
8, grande rue
03330 - BELLENAVES
Tél. 04 70 58 39 75

charroux@vdstourisme.com gannat@vdstourisme.com ebreuil@vdstourisme.com chantelle@vdstourisme.com bellenavestourisme@wanadoo.fr

Du 10 au 16/07/21

Charroux

> Exposition de Mesdames JANNIN et CHANTIN !

🕒 10h-19h tous les jours 📍 Salle d'expositions

€ Entrée libre.

Découvrez les œuvres de Mesdames Michèle JANNIN et Annick CHANTIN !

☎ 04 70 56 81 65



©Exposition Mesdames Jannin et Chantin à Charroux

contre-indications. 📍 Salle d'animation ou jardin de Charroux, selon les conditions météorologiques.

€ Plein tarif : 12 € - Tarif réduit : 6 €

Premier seul en scène masqué de Pierre Yvon, metteur en scène de La Parade -

145kg de grand acteur, 5 personnages masqués truculents, 1h15 de grands classiques, de music-hall, de tragédie et de rôles à pourvoir pour des spectateurs complices.

☎ 04 70 56 87 71

www.musee-charroux.net

Mercredi 14/07/21

Charroux

> Fête du 14 Juillet

🕒 18h30 📍 Le bourg

€ Gratuit.

Apéritif Buffet froid réservé aux habitants. Intervention de monsieur le Maire et l'équipe municipale pour présenter les projets communaux.

Retraite aux flambeaux - Feux d'artifices et bal musette gratuit et ouvert à tous !

☎ 04 70 56 81 65



©Feu d'artifice image libre de droits

Du 17 au 23/07/21

Charroux

> Exposition de Gilles BARP et Romain CASTANIE

📍 Salle d'expositions

€ Entrée libre.

Découvrez les œuvres de Gilles BARP et Romain CASTANIE.

☎ 04 70 56 81 65



Jeudi 15/07/21

Charroux

> Visite Gourmande

🕒 18h - Les plaisirs de Charroux, l'Huilerie-Moutarderie, Safran de Charroux et la Palette Vintage. 📍 Rdv devant la Maison du Tourisme

€ Adulte : 8 € - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Découvrez Charroux côté saveurs ! Suivez le guide, parcourez les ruelles de la cité médiévale et rencontrez plusieurs artisans du village qui vous présentent leur activité et vous font déguster les produits locaux ! Réservation obligatoire.

☎ 04 70 56 87 71

www.valdesioule.com



©C. Vais

Du 24 au 30/07/21

Charroux

> Exposition Graines de Joie !

📍 Salle d'expositions

€ Entrée libre.

Découvrez les œuvres de Madame Servanne TASSET !

☎ 04 70 56 81 65



©Exposition Graines de Joie à Charroux

Vendredi 16/07/21

Charroux

> Théâtre - PANACHE avec La Parade

🕒 19h - La Parade est conventionnée avec la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne et la ville de Gannat depuis 2019 Tous les détails de lieux, horaires, tarifs sur www.laparade.org. Repli prévu à chaque événement sauf



©Tm la Parade

Jeudi 29/07/21

Charroux

> Visite Gourmande

🕒 18h - La Boite à Sucres, Les Confitures de Charroux, Maison Thierry PARIS Foie Gras, Rose Thé. 📍 Rdv devant la Maison du Tourisme

€ Adulte : 8 € - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Découvrez Charroux côté saveurs ! Suivez le guide, parcourez les ruelles de la cité médiévale et rencontrez plusieurs artisans du village qui vous présentent leur activité et vous font déguster les produits locaux ! Réservation obligatoire.

☎ 04 70 56 87 71

www.valdesioule.com



©C. Vais

Samedi 31/07/21

Charroux

> Soirée Jazz New Orleans !

🕒 19h 📍 Eglise Saint Jean-Baptiste
Concert : 11 € / adulte et 6 € / enfant. Repas : saucisses et haricots rouges à 13€ la part à volonté. Réservation au 04 70 41 23 71.

Le groupe Les Grolles revient à Charroux pour une soirée Jazz Nouvelle Orléans ! Concert à l'église suivi du repas au Barapotin avec les traditionnels haricots rouges et saucisses.

☎ 04 70 41 23 71



© La Terrasse du Barapotin à Charroux

Du 31/07 au 6/08/21

Charroux

> Présentation de l'Amicale des Monuments Historiques !

📍 Salle d'expositions

€ Entrée libre.

Découvrez la présentation de l'Amicale des Monuments Historiques et des Sites de Charroux. Depuis plus de 30 ans, cette association a pour vocation la restauration et la sauvegarde du village.

☎ 04 70 56 81 65



© Salle d'expositions Maire de Charroux

Du 1 au 31/08/21

Charroux

> Exposition d'août à la Galerie la Bohème !

🕒 Ouvert tous les jours de 10h30 à 13h et de 14h30 à 19h sauf lundi matin.

📍 Atelier-galerie La Bohème

€ Entrée libre.

Les expositions mensuelles sont de retour à l'Atelier Galerie La Bohème. Pascale et Régis vous font découvrir de nouveaux artistes aux styles variés et aux techniques différentes.

En août, découvrez les peintures de l'artiste Caroline HOFMAN (63) !

☎ 07 86 23 58 94 - 06 81 61 84 67
www.galerielaboheme.fr



© Atelier Galerie La Bohème

Du 7 au 13/08/21

Charroux

> Exposition de Chantal MOISY

📍 Salle d'expositions

€ Entrée libre.

Découvrez les œuvres de Madame Chantal MOISY !

☎ 04 70 56 81 65



© Exposition Mme MOISY à Charroux

Du 10 au 11/08/21

Charroux

> Spectacle dans la Cour des Dames

🕒 Représentation le 10/08 à 21h Cours des Dames et le 11/08 à 15h30 Cours des Dames ou jardin de la salle d'animations 📍 Cour des Dames

€ Gratuit. Sortie au chapeau pour les comédiens.

Spectacle de théâtre "Maman, un homme veut me marier !" par la Compagnie Les Archets à Bâbord.

☎ 04 70 56 81 65



© La Cour des Dames à Charroux

Jeudi 12/08/21

Charroux

> Visite Gourmande

🕒 18h - Les plaisirs de Charroux, l'Huilerie-Moutarderie, Safran de Charroux et la Palette Vintage. 📍 Rdv devant la Maison du Tourisme

€ Adulte : 8 € - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Découvrez Charroux côté saveurs ! Suivez le guide, parcourez les ruelles de la cité médiévale et rencontrez plusieurs artisans du village qui vous présentent leur activité et vous font déguster les produits locaux ! Réservation obligatoire.

☎ 04 70 56 87 71
www.valdesioule.com



© CC Vis

Du 14 au 20/08/21

Charroux

> Exposition de Renaud LANGLOIS ANGERVILLE

📍 Salle d'expositions

€ Entrée libre.

Découvrez les œuvres de Monsieur Renaud LANGLOIS ANGERVILLE !

☎ 04 70 56 81 65



© Exposition de M. Langlois Angerville à Charroux

Mardi 17/08/21

Charroux

> Concert Festival Baroque en Auvergne

🕒 18h 📍 Eglise Saint-Jean-Baptiste

15€ par personne. Gratuit pour les pèlerins et les - de 18 ans.

4 Concerts "La Voix des Blés d'Or" Aria de Bach Haendel Mozard pour voix de soprano et oeuvres pour violon et clavecin. Gabriela Opacka voix de soprano et violon. Bogumila Gizbert-Studnicka- clavecin. Dans le cadre du festival Baroque d'Auvergne.



☎ 04 70 56 87 71

Du 21 au 27/08/21

Charroux

> Exposition de Marie PHAN VAN !

📍 Salle d'expositions

€ Entrée libre.

Découvrez les œuvres de Madame Marie PHAN VAN !



©Exposition de Mme PHAN VAN à Charroux

☎ 04 70 56 81 65

Jeudi 26/08/21

Charroux

> Visite Gourmande

🕒 18h - La Boite à Sucres, Les Confitures de Charroux, Maison Thierry PARIS Foie Gras, Rose Thé. 📍 Rdv devant la Maison du Tourisme

€ Adulte : 8€ - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Découvrez Charroux côté saveurs ! Suivez le guide, parcourez les ruelles de la cité médiévale et rencontrez plusieurs artisans du village qui vous présentent leur activité et vous font déguster les produits locaux ! Réservation obligatoire.



©C. VES

☎ 04 70 56 87 71

www.valdesioule.com

Samedi 28/08/21

Charroux

> Soirée Folk and Blues au Barapotin !

🕒 19h 📍 Le Barapotin

€ Gratuit. Repas à 12€.

Les célèbres Black Cat Bones vous propose un concert Folk and Blues au Barapotin.

Concert en extérieur, un chapeau passera pour les musiciens. Repas à 12€.



©La Terrasse au Barapotin à Charroux

☎ 04 70 41 23 71

Du 28/08 au 3/09/21

Charroux

> Exposition de M. Jean-Pierre HAUTECOEUR

📍 Salle d'expositions

€ Entrée libre.

Découvrez les œuvres de Monsieur Jean-Pierre HAUTECOEUR !



©Exposition M. HAUTECOEUR à Charroux

☎ 04 70 56 81 65

Du 1 au 12/09/21

Charroux

> Exposition début septembre à la Galerie la Bohème !

🕒 Ouvert tous les jours de 10h30 à 13h et de 14h30 à 19h sauf lundi matin.

📍 Atelier-galerie La Bohème

€ Entrée libre.

Les expositions mensuelles sont de retour à l'Atelier Galerie La Bohème. Pascale et Régis vous font découvrir de nouveaux artistes aux styles variés et aux techniques différentes.

En septembre, découvrez les peintures de l'artiste Marie-Hélène BLONDEL !

☎ 07 86 23 58 94 - 06 81 61 84 67

www.galerielaboHEME.fr



©Atelier-Galerie La Bohème

Du 1 au 30/09/21

Charroux

> Exposition de sculptures à la Galerie la Bohème !

🕒 Ouvert tous les jours de 10h30 à 13h et de 14h30 à 19h sauf lundi matin.

📍 Atelier-galerie La Bohème

€ Entrée libre.

Les expositions mensuelles sont de retour à l'Atelier Galerie La Bohème. Pascale et Régis vous font découvrir de nouveaux artistes aux styles variés et aux techniques différentes.

En septembre, découvrez les sculptures de l'artiste Karine DUBOIS !

☎ 07 86 23 58 94 - 06 81 61 84 67

www.galerielaboheme.fr



©Atelier Galerie La Bohème

Du 13/09 au 13/10/21

Charroux

> Exposition fin septembre octobre à la Galerie la Bohème !

🕒 Ouvert tous les jours de 10h30 à 13h et de 14h30 à 19h sauf lundi matin.

📍 Atelier-galerie La Bohème

€ Entrée libre.

Les expositions mensuelles sont de retour à l'Atelier Galerie La Bohème. Pascale et Régis vous font découvrir de nouveaux artistes aux styles variés et aux techniques différentes.

Cet automne, découvrez les peintures de Pierre et Nicole THEVENOT (63) !

☎ 07 86 23 58 94 - 06 81 61 84 67

www.galerielaboheme.fr



©Atelier Galerie La Bohème

Vendredi 3/09/21

Charroux

> Soirée Jazz manouche au Barapotin !

🕒 19h 📍 Le Barapotin

€ Gratuit. Repas à 12€.

Le trio Thibaut Winterstein mettra l'ambiance avec leur musique Jazz manouche !

Concert en extérieur, un chapeau passera pour les musiciens. Repas à 12€.

☎ 04 70 41 23 71



©La Terrasse au Barapotin à Charroux

Samedi 18/09/21

Charroux

> Soirée musique latino au Barapotin !

🕒 19h 📍 Le Barapotin

€ Gratuit. Repas à 12€.

Ambiance festive garantie avec la musique latino du groupe Mala Vida !

Concert en extérieur, un chapeau passera pour les musiciens. Repas à 12€.

☎ 04 70 41 23 71



©La Terrasse au Barapotin à Charroux

Du 4 au 10/09/21

Charroux

> Exposition de Ludovic VESSEaux

📍 Salle d'expositions

€ Entrée libre.

Découvrez les œuvres de Monsieur Ludovic VESSEaux !

☎ 04 70 56 81 65



©Exposition de M. Vesseaux à Charroux

Du 18 au 19/09/21

Charroux

> Journées Européennes du patrimoine

🕒 11h-18h tous les jours 📍 Musée de Charroux et de son canton - 5 rue de la Poulaille

Tarif réduit et gratuit pour les - de 16 ans.

Visite libre avec fiches, audioguides ou tablettes.

☎ 04 70 56 87 71

www.musee-charroux.net



Du 11 au 17/09/21

Charroux

> Exposition de Yves BRAUN

📍 Salle d'expositions

€ Entrée libre.

Découvrez les œuvres de Monsieur Yves BRAUN !

☎ 04 70 56 81 65



©Exposition de M. BRAUN à Charroux

> Journées du Patrimoine

🕒 15h tous les jours 📍 Musée de Charroux et de son canton - 5 rue de la Poulaille

€ Gratuit.

Visite guidée sur le thème "Patrimoine pour tous" à travers les 14 salles des bâtiments de la fortification.

☎ 04 70 56 87 71

www.musee-charroux.net



©Musée de Charroux et de son Canton

> A VOIR, A FAIRE JUSQU'AU...

... 2/07/21

Charroux

> Exposition de Françoise GRUET VIVIER

🕒 Tous les jours 📍 Salle d'expositions

€ Entrée libre.

Découvrez les œuvres de Madame Françoise GRUET VIVIER !

☎ 04 70 56 81 65



©Salle d'expositions Marie de Charroux

... 31/08/21

Charroux

> Vous êtes fan de Game of Thrones?

🕒 10h30-18h sauf lundi 📍 Atelier-galerie de la Cour des Dames - 6 cour des Dames

L'artiste peintre clermontois, François Lassere, installé à Charroux vous présente une reproduction d'un des six Trônes de fer, créés à l'occasion du lancement de l'ultime saison, devenue un phénomène mondial.

☎ 09 73 01 69 76

www.lassere.odexpo.com



©François Lassere

ET AUSSI...

TOUS LES MERCREDIS

Charroux

Du 7/07 au 25/08/21

> Visite Charroux la médiévale

🕒 11h mercredi Durée 1h15 environ.

€ Adulte : 3 € - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Suivez la guide pour découvrir le charmant village de Charroux. Classée parmi les Plus Beaux Villages de France, cette cité médiévale autrefois fortifiée vous séduira avec ses vestiges et ses boutiques d'artistes et artisans.

☎ 04 70 56 87 71

www.valdesioule.com



©COTV Allier

TOUS LES VENDREDIS

Charroux

Du 9/07 au 27/08/21

> Soirée moules à la plancha au Barapotin !

🕒 19h vendredi (Sous réserve d'une belle météo) 📍 Le Barapotin

13 € / personne.

Les traditionnelles soirées moules à la plancha sont de retour au Barapotin ! (Sous réserve d'une belle météo)

☎ 04 70 41 23 71



©Moules à la plancha au Barapotin à Charroux